



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 6 / 2015 - 2016 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Rapport de gestion accompagnant les comptes communaux de l'année 2015

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs les Conseillers,

En vertu de la loi du 18 février 1956 sur les communes, article 36 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, et du règlement du Conseil général de Vich, la Municipalité vous présente son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'exercice 2015 approuvés dans sa séance du 24 mai 2016.

La composition du Bureau et des commissions du Conseil général ainsi que de la Municipalité est fournie dans l'annexe A de ce rapport.

Les paragraphes suivants relatent les activités essentielles écoulées, des statistiques concernant la Commune, les résultats financiers influents ainsi que les affaires/projets réalisés ou en cours de développement.

1. ADMINISTRATION GENERALE

En 2015, la Municipalité s'est réunie à 47 reprises en séances hebdomadaires, le mardi matin. Elle a également tenu des séances extraordinaires pour les sujets suivants :

- ▲ budget 2016 et taux d'imposition 2016
- ▲ visite de commune par M. le Préfet
- ▲ boucllement des comptes 2014.

Elle a vu l'arrivée de Madame Antonella Salamin, élue dès le premier tour à la Municipalité, qui succède à Madame Josée Leupin, démissionnaire.

Elle a participé à de nombreuses séances pour le village et la région, avec notamment le Bureau et les commissions du Conseil général, des représentants des autorités communales voisines, du Conseil intercommunal du district de Nyon, des autorités ou services cantonaux et des citoyens.

Parmi ces séances, notons celles pour le suivi de l'exécution de la première tranche des aménagements routiers, la préparation du dossier de la deuxième tranche des aménagements routiers, pour la gestion des nombreux projets de constructions, en particulier le long de la route de Gland, et pour la préparation du nouveau règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales.

Le Conseil intercommunal du Conseil régional s'est réuni à 5 reprises et a validé 13 préavis. Tous les détails sont disponibles sur le site www.regionyon.ch.



Par délégation, des membres de la Municipalité ont représenté la Commune de Vich auprès des organisations intercommunales et régionales listées dans l'annexe B de ce rapport. De nombreuses heures ont été consacrées à ces activités.

A l'occasion des quatre séances du Conseil général, la Municipalité a déposé **10 préavis municipaux** selon la liste ci-dessous :

Date du Conseil	Sujet	Décision
24.03.15	Préavis municipal N° 3/2014-2015 sur le règlement concernant l'attribution des aides individuelles pour les études musicales	Accepté
24.03.15	Préavis municipal N° 4/2014-2015 sur une demande de crédit pour la restauration de deux fontaines patrimoniales	Accepté
24.03.15	Préavis municipal N° 5/2014-2015 sur une demande de crédit pour financer une étude de recherche d'économies d'énergie pour les bâtiments communaux	Accepté
23.06.15	Préavis municipal N° 6/2014-2015 sur la proposition de remplacer le Conseil général par un Conseil communal	Refusé
23.06.15	Préavis municipal N° 7/2014-2015 concernant le rapport de gestion et le résumé des comptes de l'exercice 2014	Accepté
23.06.15	Préavis municipal N° 8/2014-2015 sur une demande de crédit de CHF 50'500.- relatif à une participation financière à la construction d'une nouvelle église catholique à Gland	Accepté
23.06.15	Préavis municipal N° 9/2014-2015 sur une demande de crédit d'études et de construction de CHF 379'000.- pour l'exécution de la 2 ^e tranche des aménagements routiers	Accepté
06.10.15	Préavis municipal N° 1/2015-2016 sur l'arrêté d'imposition pour 2016	Accepté
08.12.15	Préavis municipal N° 2/2015-2016 sur la révision des statuts du Conseil régional du district de Nyon	Accepté
08.12.15	Préavis municipal N° 3/2015-2016 relatif à l'adoption du budget 2016	Accepté

Fin octobre, la **voirie** a vu le départ de notre migrant après une année de bonne collaboration.

Suite au cambriolage de décembre 2014, un nouvel utilitaire de marque Isuzu a été mis en service pour remplacer le véhicule volé. Financièrement, l'assurance a remboursé une grande partie du matériel volé.

Au niveau des espaces verts, le plan d'entretien établi en 2014 et ses directives sont suivis de près dans la poursuite de notre politique de biodiversité.



La Municipalité s'appuie également sur des **ressources externes** : la fiduciaire A&A Fidus Nyon SA pour la gestion de la bourse, le bureau d'ingénieurs MASA pour la police des constructions, le bureau d'ingénieurs MOSINI et CAVIEZEL pour la réalisation de la modération du trafic, le bureau d'avocats Schmidt, Jaton et Associés pour le conseil juridique, KESSLER & CO pour la gestion des assurances, la régie Cogestim pour la gestion de la location des appartements communaux et l'entreprise d'installations sanitaires JP Sutter, concessionnaire communal et fontainier.

La Municipalité remercie l'ensemble des employés communaux, sans oublier le personnel de la cantine et les patrouilleuses, et les ressources externes pour leur contribution à la bonne marche des affaires de la Commune.

Avec la poursuite du **Programme de réorganisation des transports publics**, l'offre s'étoffe : 57 communes représentant 100'000 habitants desservis par plus de 250 arrêts. Le réseau comprend 14 lignes de bus régionales, 1 ligne de train régionale, 7 lignes de bus urbaines en rabattement sur les 4 gares régionales de Coppet, Nyon, Gland et Rolle, 2 lignes Noctabus desservant notre district depuis Genève les nuits des vendredis et samedis et finalement une nouvelle offre RegioExpress cadencée à la 1/2 heure.

En 2015, le réseau a transporté 3'296'086 voyageurs, en augmentation de 3.8 % par rapport à 2014, pour un coût d'exploitation de CHF 18'783'029, en diminution 5.9 % par rapport à 2014.



2. FINANCES

Comptes communaux 2015

Les comptes, recettes et dépenses, et le bilan, ainsi que les commentaires des comptes établis par la fiduciaire A&A Fiduc Nyon SA et vérifiés par la Fiduciaire Heller ont été mis à l'enquête et déposés sur le bureau du Président du Conseil général dans les délais légaux.

La Municipalité remercie M. Sisto, notre Boursier communal, et sa collaboratrice Mme Prétôt pour la parfaite tenue des comptes.

Au 31 décembre 2015, les recettes sont supérieures au budget de 56 %. Quant aux charges, y compris les amortissements ordinaires et extraordinaires, elles dépassent de 38 % le budget.

Les excédents de charges ou de recettes par rapport au budget sont expliqués ci-dessous :

CHARGES	Effectif 2014	Budget 2015	Effectif 2015	Ecart/Budget 15
Administration générale	669'309	711'242	669'310	- 5.9 %
	La diminution des charges par rapport au budget est due à une légère diminution du poste rémunération des employés communaux. Il en est de même pour les postes bureau technique police des constructions, frais d'enquête, annonces et documentation. Les postes télécom et informatique sont aussi un peu moins élevés que prévus. A noter aussi la baisse des primes d'assurances et charges sociales. Enfin les rétrocessions de taxe de tourisme au Conseil régional ont également baissé.			
Finances	1'163'735	903'626	1'555'056	+ 72 %
	L'augmentation des charges s'explique essentiellement par la hausse des défalcatons sur impôts qui passent à CHF 105'271 contre CHF 15'000 budgétés, et surtout par un rattrapage de facture relative au fonds de péréquation pour 2014 de CHF 350'000, ainsi que l'augmentation de CHF 550'000 de notre fonds de réserve sur travaux. En contrepartie on mentionnera une diminution des charges due à la dissolution de la réserve pour débiteurs douteux de CHF 239'242.			
Domaines et bâtiments	357'745	280'372	567'317	+ 102.3 %
	Cette hausse importante se justifie tout d'abord par des travaux de stabilisation et renaturation des berges de la Serine pour CHF 36'567. La commune a toutefois obtenu d'importantes subventions de l'Etat pour cet ouvrage.			
	Le poste entretien des bâtiments est légèrement supérieur au budget ; ceci est dû à des charges plus élevées concernant notamment l'entretien de la grande salle et de divers bâtiments de service, ainsi que l'assainissement de l'abri de protection civile suite à une			



malencontreuse pollution. Ces frais de sinistre ont cependant été couverts par l'assurance. Vu les bons résultats de l'exercice, il a été décidé de procéder en outre à des amortissements extraordinaires supplémentaires de CHF 160'000 sur le bâtiment scolaire et de CHF 45'000 sur l'immeuble de la poste.

La facture d'électricité et combustibles est proche du budget.

Travaux	719'893	533'795	724'729	+ 35.7 %
dont attribution fonds				
épuration des eaux	- 304'833	- 44'257	- 202'289	
Total annuel, corrigé	415'060	489'538	522'440	+ 6.7 %

Le montant de CHF 87'290 affecté à la révision du PGA a été amorti.

Au chapitre des routes, un montant de CHF 41'701 a été dépensé pour l'acquisition de matériel et machines d'exploitation. Pour mémoire, une bonne partie de ces objets ont été dérobés en décembre 2014 lors de l'effraction du bâtiment de la voirie des Pralies. Fort heureusement l'assurance est intervenue pour rembourser ce sinistre. La facture d'entretien des véhicules et matériel a aussi augmenté et s'élève à CHF 17'991.

La restauration des fontaines a engendré un surcroît de charges de CHF 30'907.

A noter aussi la dotation de CHF 176'851 au fonds d'extension et d'entretien des eaux et la hausse substantielle de l'attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux de CHF 202'289. Rappelons que cette réserve est obligatoire (interdiction de faire du bénéfice dans ce secteur) et qu'elle sert à équilibrer le montant des taxes variable d'année en année. En l'occurrence, ces montants concernent notamment les constructions dans le quartier des Gaudenies.

En revanche, le poste ordures ménagères et déchets est légèrement inférieur au budget.

Instruction publique et cultes	447'915	485'480	511'055	+ 5.2 %
-----------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Globalement, les charges relatives à l'enseignement primaire sont légèrement supérieures au budget, alors que celles relatives au secondaire sont un peu inférieures.

En 2015, le coût de la cantine scolaire a excédé de manière sensible le budget ; cependant cette augmentation des charges est couverte en bonne partie par la subvention de l'AISE.



Le coût d'entretien de l'église a été marginalement supérieur au budget. La participation à la paroisse catholique est moins élevée que prévu.

Police, contrôle des habitants, pompiers et PCi	310'960	257'638	237'146	- 8 %
---	----------------	----------------	----------------	--------------

La baisse des charges est imputable notamment à la diminution des frais relatifs à la défense contre l'incendie et à la protection civile.

Sécurité sociale	1'233'565	1'087'566	1'450'130	+ 33.3 %
------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------

Relevons tout d'abord que le poste Réseau d'Accueil des Toblerones (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour des enfants), a légèrement augmenté en 2015 (CHF 143'051 contre CHF 140'000 budgété).

La facture sociale de CHF 840'500 est conforme au budget ; toutefois il a été procédé à une provision de CHF 350'000 en prévision d'un solde de facture qui sera payable au titre de la part cantonale de 50 % qui sera perçue sur les impôts sur les gains immobiliers et les droits de mutation 2015.

Le montant du contrôle des denrées alimentaires et viandes est supérieur au budget, mais ces montants sont refacturés et par conséquent, cela ne représente pas une charge nette pour la commune.

Services industriels	562'741	105'000	325'426	+ 209 %
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

La différence majeure s'explique par l'attribution de CHF 176'851 au titre du fonds d'extension et d'entretien du réseau d'eau notamment du nouveau quartier des Gaudenies, ainsi que CHF 60'938 concernant le PPA Gaudenies qui ont été refacturés aux propriétaires concernés. Les honoraires et prestations de services restent stables.

Rappelons cependant que par principe les revenus et charges du service des eaux s'équilibrent.

Total charges	5'465'867	4'364'720	6'040'172	+ 38.3 %
----------------------	------------------	------------------	------------------	-----------------

Si l'on résume, à part quelques postes dont l'augmentation est indépendante de notre volonté, principalement un rattrapage de facture relatif au fonds de péréquation pour 2014 de CHF 350'000, on peut constater que les dépenses ont pu être contenues dans l'enveloppe budgétaire. Les différences importantes par rapport au budget sont dues à des amortissements volontaires extraordinaires supplémentaires (bâtiment scolaire CHF 160'000, bâtiment de la poste CHF 45'000), à la dotation de CHF 550'000 au fonds de réserve travaux, à une réserve de CHF 350'000 pour solde de facture sociale, ainsi qu'à l'attribution de montants importants au fonds d'extension et d'entretien du réseau d'eau et au fonds d'épuration, à hauteur de CHF 176'851, respectivement CHF 202'289.



PRODUITS	Effectif 2014	Budget 2015	Effectif 2015	Ecart/Budget.15
Administration générale	101'063	85'000	69'637	- 18.1 %
Finances	3'498'543	3'228'000	4'951'278	+ 53.3 %

La différence s'explique essentiellement par le montant des émoluments administratifs (permis de construire – habiter) inférieur au budget et la baisse des taxes de séjour.

Le produit de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques encaissé est supérieur de CHF 857'629 au budget 2015. Néanmoins, en analysant de plus près ces chiffres on remarque que cette hausse substantielle est essentiellement causée par le versement de soldes d'impôts relatifs aux exercices fiscaux d'années antérieures ; cet afflux de rentrées ne concerne donc pas exclusivement l'année fiscale 2015. En effet, les rentrées fiscales comptabilisées pour l'année fiscale 2015 à proprement parler représentent environ 2/3 des impôts encaissés.

L'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales est également plus élevé de CHF 186'503 par rapport au budget.

De son côté l'impôt foncier augmente légèrement, ainsi que l'impôt à la source.

Les droits de mutation sont supérieurs de CHF 297'252 par rapport au budget. La part d'impôt au titre des gains immobiliers a généré des recettes supérieures de CHF 88'320 par rapport au budget. A cela s'ajoutent des rentrées d'impôt sur les frontaliers supérieures de CHF 60'426.

Les impôts sur successions et donations représentent CHF 67'444 de plus que le budget. Les intérêts et amendes fiscales ont aussi sensiblement augmenté.

On notera enfin une ristourne du fonds de péréquation de CHF 73'050.

En termes de rentrées fiscales, le millésime 2015 est donc largement meilleur que 2014, bien qu'il faille souligner que ce résultat est surtout à mettre au compte de rentrées supplémentaires d'impôts extraordinaires non récurrents et le versement de soldes d'impôts concernant les exercices antérieurs. Dès lors, il est assez difficile à ce stade de quantifier avec précision les rentrées fiscales à venir et l'impact net réel du nombre important de nouveaux habitants récemment arrivés dans notre commune.



Domaines et bâtiments	296'782	319'030	338'723	+ 6.1 %
	Dans l'ensemble tous ces postes restent relativement stables. Les différences majeures concernent le dédommagement de l'assurance pour le sinistre de l'abri PC et la subvention cantonale pour la renaturation de la Serine.			
Travaux (infrastructures/déchets)	504'345	313'500	463'454	+ 47.8 %
	L'augmentation résulte principalement du versement de l'assurance pour le vol de matériel et machines à la voirie en décembre 2014, ainsi que des taxes uniques de raccordement au réseau d'eaux usées de CHF 125'128 engendrées surtout par le nouveau quartier des Gaudenies et autres constructions nouvelles.			
	La gestion des ordures ménagères et des déchets est conforme au budget à part une hausse du produit des taxes d'élimination d'ordures et des ventes de sacs poubelles.			
Instruction publique et cultes	65'184	59'600	73'290	+ 22.9 %
	La plupart des postes sont conformes au budget. L'augmentation est due principalement à la subvention de l'AISE pour la cantine scolaire de CHF 12'220.			
Police	24'199	10'000	20'458	+ 104.5 %
	Les différences par rapport au budget s'expliquent en raison d'une rétrocession concernant la réforme policière de CHF 6'731, le solde étant dû à une hausse des émoluments du contrôle des habitants.			
Sécurité sociale et santé	502'202	12'000	211'152	+ 1'659.6 %
	Le montant supérieur à celui budgété s'explique essentiellement par une ristourne relative à la facture sociale de CHF 189'020 et la facturation d'émoluments de contrôle des denrées alimentaires et viandes.			
Services industriels	609'357	140'000	377'650	+ 169.7 %
	L'augmentation par rapport au budget est liée aux taxes uniques de raccordement au service des eaux pour CHF 202'580, à l'augmentation des ventes d'eau et aux remboursements de tiers pour CHF 39'541. Ce sont des montants exceptionnels non récurrents qui concernent avant tout le nouveau quartier des Gaudenies. De plus la taxe électrique du sol dépasse de CHF 17'224 le budget.			
Total revenus	5'601'677	4'167'130	6'505'644	+ 56.1 %



Total des recettes	6'505'644.03
Total des dépenses	6'040'172.16
Bénéfice de l'exercice	465'471.87
Fortune reportée au 1er janvier 2015	2'162'468.76
Bénéfice net 2015	465'471.87
Fortune reportée au 31 décembre 2015	2'627'940.63



3. DOMAINES ET BATIMENTS

La Municipalité garde toujours à l'esprit que la qualité de vie à Vich dépend d'un ensemble d'éléments dont fait partie l'**environnement naturel**.

Pour ce faire, elle soutient les agriculteurs pour le financement de mesures écologiques. Ce soutien est paritaire avec celui de la Région et donne droit à des subventions de la Confédération et du Canton. Les mesures concernent la mise en prairies fleuries, mais aussi des plantations de haies avec des essences naturelles et d'une allée de noyers entre la route de Coinsins et le Bois-de-Chênes. A cette occasion, la Municipalité a participé à la plantation de 500 arbustes le long de la route des Montagnards.

Vous avez certainement constaté que les bords de routes sont moins fauchés. Cela permet le développement d'espèces tardives et l'amélioration de la biodiversité. De plus, moins faucher signifie moins de travail. Tout le monde en bénéficie notamment un papillon rare qui a été repéré cette année sur nos talus, l'azuré de la coronille.

Le contrôle de l'état sanitaire des **arbres** le long des chemins pédestres a été effectué par notre garde forestier. Plusieurs arbres ont été marqués et seront abattus cet hiver. Le contrôle visuel des arbres non forestiers a également été fait. Des mesures spécifiques à chaque arbre ont été décrites et seront appliquées.

L'état de santé des **rivières** nous fait toujours du souci. Le contrôle de la bonne séparation des eaux se poursuit inlassablement pour chaque nouvelle construction. De plus, chaque fois qu'un écoulement suspect est détecté dans la Serine, nous enquêtons avec l'aide du garde pêche pour faire corriger le défaut.

Les travaux de restauration des deux **fontaines** patrimoniales « du Puits » et de « de ver le four » ont été effectués dans le respect du travail des anciens pour en garder leur substance. Le crédit alloué par le Conseil a été respecté.

En ce qui concerne les **bâtiments communaux**, votre Municipalité a décidé d'envisager des mesures d'assainissement des bâtiments au niveau de leur enveloppe et d'étudier un nouveau mode d'approvisionnement en chaleur.

La première étape a été finalisée à l'automne avec l'établissement du Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments – CECB pour chaque bâtiment ainsi qu'une recommandation sur la stratégie énergétique à suivre.

La stèle romaine anépigraphie soutenant l'arc de triomphe de notre **église** montre des signes de faiblesse. Une étude est en cours avec l'aide du service des monuments et sites pour entraver sa destruction.

La façade de la **salle communale** a été rénovée.



Nous percevons des loyers et locations dans les **bâtiments** communaux suivants :

▲ « Ancienne école »	1 appartement
▲ « Ecole »	bâtiment des Pralies (AISE)
▲ « Grande salle »	restaurant scolaire, quelques locations pour fêtes diverses
▲ « La Poste »	3 appartements + 1 commerce (Poste)
▲ « Le Tilleul »	4 appartements
▲ « Voirie »	service du feu (SDIS Gland-Région)

Au mois de juin, suite à une mauvaise manipulation lors de travaux de réparation d'un collecteur de l'APEC, les eaux usées ont refoulé dans le branchement de l'abri PC et inondé les différents locaux de l'abri générant d'importants travaux d'assainissement des lieux.

Les locaux ont été indisponibles pour plusieurs semaines au FC Genolier-Begnins ainsi qu'au groupe de musiciens pour ses répétitions.



4. TRAVAUX

La deuxième étape des travaux de modération du **trafic** a été entreprise avec la création du giratoire devant le centre commercial Aldi. L'essentiel des travaux a été réalisé en 2015. La pose des tapis définitifs s'effectuera en 2016. Conformément au projet de modération du trafic au travers du village, les études pour diminuer les vitesses sur la route de Begnins sont en cours.

L'avant-projet de réfection du chemin Bonmont a été établi. Il sera soumis au Conseil et fera l'objet d'une demande de crédit en 2016.

La pose de la fibre optique dans les rues du village nous a créé passablement de tourments pour en limiter les impacts sur nos chaussées.

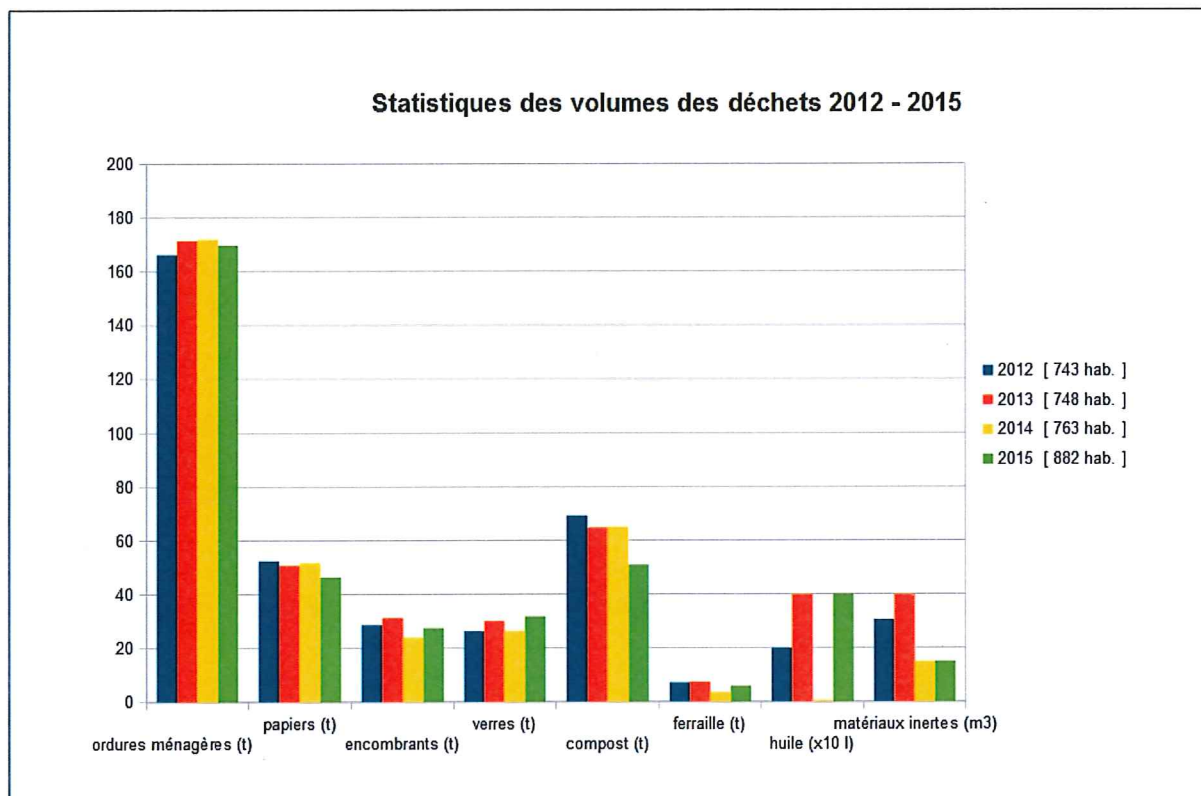
La **liaison piétonne** entre le nouveau quartier des Gaudenies et le centre du village est en fonction. Celle devant rejoindre les arrêts de bus de la Bichette sera terminée en 2016, la pose de la passerelle au-dessus de la Serine n'ayant pu se faire avant l'hiver.

A l'analyse de la **carte des dangers naturels**, il a été constaté que le passage de la Serine sous le Petit-Pont pouvait poser problème. De plus à l'amont, le Canton a décidé d'enlever les rails de renforcement en rive gauche et de renaturer le cordon boisé. La Confédération en profitera pour déconstruire un ouvrage militaire. Les études sont faites et les travaux auront lieu en 2016.

9 projets de **construction** ont été mis à l'enquête cette année avec l'aide de la préposée au contrôle des habitants. Le contrôle de la séparation des eaux usées et des eaux claires s'est poursuivi pour tous les bâtiments faisant l'objet d'une demande d'autorisation de construire avec une demande de correction s'il y avait lieu.



Dans le domaine de la **gestion des déchets**, nous avons récolté cette année 223 kg de déchets ménagers (ordures et encombrants) par habitant. La moyenne suisse était de 217 kg pour 2014.



Le graphique ci-dessus résume les quantités de déchets traités en 2015 ainsi que leurs évolutions sur la période 2012 – 2015.

En moyenne, chaque habitant a utilisé en 2015 :

- 4 sacs de 17 litres
- 15 sacs de 35 litres
- 4 sacs de 60 litres
- 1 sac de 110 litres.



5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Début 2015, le Collège des Pralies accueillait 106 élèves de degré 7 HarmoS ; ces élèves étaient domiciliés dans toutes les communes membres de notre association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE).

Pour marquer la fin de l'année scolaire, une fête a été organisée regroupant les élèves de Vich et Coinsins ainsi que le corps enseignant pour partager la broche traditionnelle dans la joie et l'esprit léger du début des vacances.

La rentrée scolaire 2015-2016 a vu la mise en place des pôles HarmoS, les écoles de Vich et de Coinsins formant un pôle 5-8H. Notre collège a accueilli 85 élèves (degré 7-8H) des communes de Begnins, Vich, Coinsins et Duillier.

Notre commune compte 57 élèves dans les classes primaires et 21 dans les classes secondaires. Les charges y relatives sont de CHF 212'382.- pour les primaires et de CHF 167'214.- pour les secondaires. Pour la location du bâtiment scolaire à l'AISE, nous avons perçu un loyer de CHF 131'888.-.

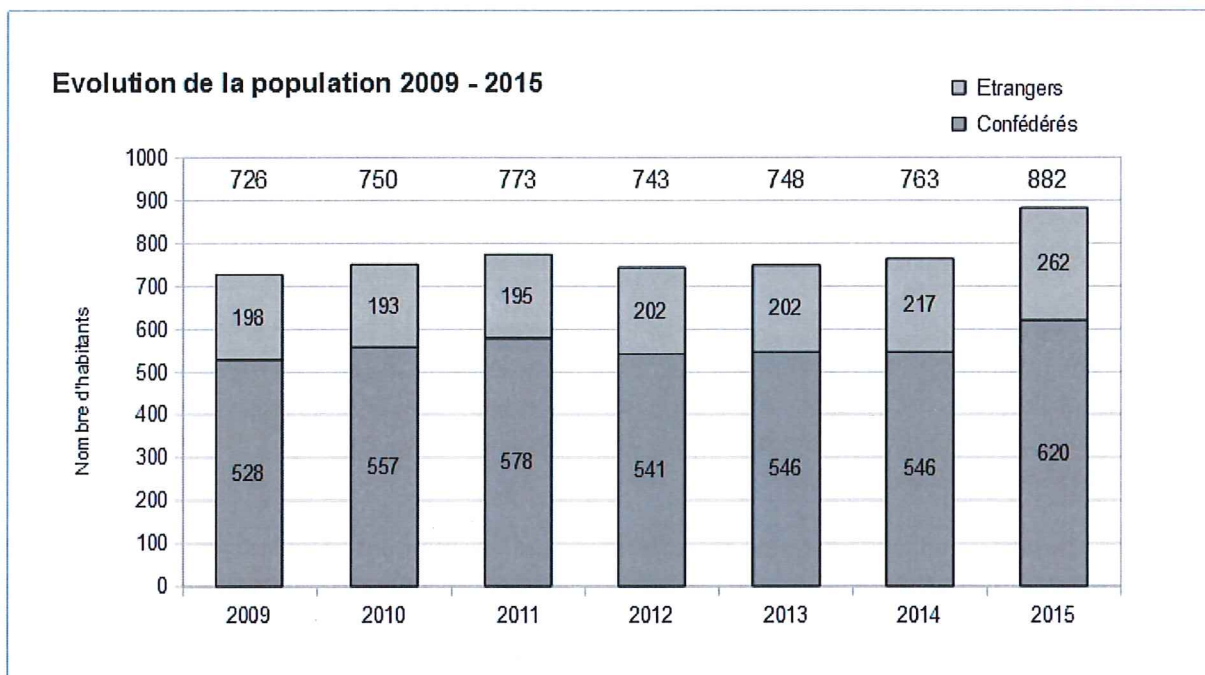
A la rentrée scolaire 2015, les devoirs surveillés ont vu le jour à raison de 3 heures par semaine. Cinq élèves y étaient inscrits.

Notre restaurant scolaire a servi 5'306 repas en 2015 pour un prix de CH 11.- par repas. Les repas sont certifiés « Fourchette verte » et « Beelong » garantissant des repas équilibrés basés sur des produits du terroir. Trois personnes assurent la surveillance et le service. Nous les remercions pour ce travail ainsi que nos trois patrouilleuses scolaires qui assurent, par tous les temps, un passage sécurisé de la route cantonale à nos élèves se rendant au restaurant scolaire.



6. SECURITE PUBLIQUE

Au 31 décembre 2015, la population de Vich s'élevait à 882 habitants.



L'arrivée des premiers habitants du quartier des Gaudenies a fortement contribué à la croissance démographique de notre commune en 2015.

L'Organisation régionale de la **protection civile** du district de Nyon dont nous faisons partie continue de travailler pour les communes membres qui sont au nombre de 47. Pour l'année 2015, le coût de notre participation se monte à CHF 15.98 par habitant.

En matière de **défense incendie**, notre association SDIS Gland-Serine compte un effectif de 105 sapeurs-pompier. Une garde est assurée 365 jours par an. Le SDIS est intervenu à 128 reprises nécessitant 1'102 heures d'intervention. Pour 2015, le coût de notre défense incendie se monte à CHF 37'509.50. La valeur totale ECA des immeubles de notre commune est de CHF 297'488'356.

Les discussions avec la Commune de Bassins qui refuse d'entrer dans le SDIS Gland-Serine ont représenté de nombreuses heures de travail pour le Comité de direction. Le choix des parties s'est finalement porté sur un contrat de droit administratif qui sera signé en 2016.



7. AFFAIRES SOCIALES

En date du 2 décembre, pour la dernière **sortie annuelle** de la législature, les **aînés** se sont déplacés en car jusqu'à Lausanne pour découvrir le Musée olympique. Après une visite guidée très animée, les estomacs ont grandement apprécié le repas qui s'est déroulé à St-Sulpice au restaurant du Débarcadère.

Le 24 août, nous avons fêté les 90 ans de Mme Elisabeth Zieck.

L'association **Vich en fête** fondée en 2015 par des citoyens de Vich a animé la Grand'Rue le 6 juin avec la présence de nombreux stands vide-greniers, marché artisanal, nourritures et animations pour enfants et adultes. La Municipalité les remercie pour leur contribution à la vie de notre village.

L'**accueil de jour** des enfants géré par le Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) voit le nombre des heures augmenter chaque année. Ainsi, pour Vich, le total de ces heures est monté de 31'005 en 2014 à 36'341 en 2015 dont 12'680 pour les crèches et 4'214 pour le parascolaire chez les mamans de jour. Le nombre d'enfants placés est passé de 32 à 40 pour un coût de CHF 135'000.- en 2015 contre CHF 100'251.- en 2014.

Une première analyse permet de constater que le montant des subventions communales a augmenté proportionnellement plus rapidement que les heures. L'administration du RAT nous a coûté CHF 8'757.- en 2015 au lieu de CHF 7'943.- en 2014 d'où une variation de 10 %. Cette variation est due à l'acceptation du Préavis 5/2014 fixant la participation communale à CHF 11.82 par habitant et à l'augmentation des heures d'accueil en moyenne de 6 % pour les communes membres.



8. SERVICES INDUSTRIELS

L'approvisionnement en **eau** s'est monté à 106'811 m³ provenant de l'eau de nos sources Grangettes et Panchaud, du pompage de Serreaux et d'un court approvisionnement par la SAPAN.

Le besoin total en eau a été de 104'233 m³ dévoilant une perte due aux fuites et autres erreurs de comptage de seulement 2.41 %. La qualité de l'eau est bonne, moyennement dure env. 25° F à 30° F, sans aucun traitement nécessaire. Les livraisons d'eau aux ménages, artisans, commerçants et bâtiments communaux représentent 75'233 m³ (72.2 %) et celles des fontaines, pompiers, chantiers et voirie est estimée à 29'000 m³ (27.80 %) restant.

La SEIC, en collaboration avec Swisscom, a déployé un **réseau fibre optique** (FTTH – Fibre To The Home) favorisant l'accès à des services comme par exemple l'Internet à très haut débit, permettant ainsi de répondre aux besoins de communication présents et futurs des habitants et entreprises de Vich sans coûts pour la commune et ses concitoyens.



9. CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité aimerait tout d'abord relever la bonne entente qui a prévalu pendant toute la législature avec le Conseil général. Elle tient à remercier le bureau mais également tous les conseillers de leur engagement et de l'esprit constructif dont ils ont fait preuve dans les débats.

La Municipalité se réjouit de ce que les finances communales demeurent très saines. Malgré les investissements consentis, l'endettement a encore pu diminuer en 2015 passant de CHF 496'000 à CHF 440'000.

La maîtrise de notre marge d'autofinancement reste la priorité de la Municipalité afin de permettre de financer au cours des prochaines années les projets planifiés sans alourdir la dette. Il convient à cet égard toutefois de noter que cette marge est influencée par de nombreux facteurs externes, notamment par les remboursements, participations et subventions aux collectivités publiques (facture sociale, péréquation, contributions éventuelles aux projets d'investissements du Conseil régional, report de charges du canton aux communes, etc.) qui ont tendance à se multiplier et qui ne sont pas nécessairement en corrélation avec l'évolution des recettes communales. A cela s'ajoute l'évolution incertaine du produit des recettes extraordinaires non récurrentes (droits de mutation, gains immobiliers, etc.).

Quant au montant total des amortissements ordinaires et extraordinaires sur investissements effectués en 2015, il s'élève à CHF 849'483. A noter que le solde du compte investissements au bilan à fin 2015 se monte à CHF 1'703'186 (CHF 1'765'751 à fin 2014).

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de Vich de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

- ouï le rapport du 31 mai 2016 concernant la gestion de la Municipalité et les comptes communaux,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- ouï le rapport de la Commission des finances,

décide

1° d'adopter les comptes communaux 2015 tels qu'ils sont présentés, à savoir :

- a) comptes de la Bourse communale,
- b) comptes des pertes et profits de la Bourse communale,
- c) bilan de la Bourse communale,

2° de décharger la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2015.



Au nom de la Municipalité


Le Syndic



Michel Burnand



La Secrétaire



Patricia Audétat

Vich, le 31 mai 2016

Annexes : Annexe A- Composition du Bureau et des commissions du Conseil général, ainsi que de la Municipalité
Annexe B – Représentation de la Municipalité dans les associations intercommunales
Comptes détaillés et bilan 2015
Résumé des comptes 2015



Annexe A - Composition du Bureau et des commissions du Conseil général, ainsi que de la Municipalité

Conseil général

Au 31 décembre 2015, le Conseil général comptait 61 conseillers.

Pour l'année 2015, le Bureau du Conseil général était constitué comme suit :

	1 ^{er} janvier au 30 juin 2015	1 ^{er} juillet au 31 décembre 2015
Président	Roger BRAND	Roger BRAND
Vice-président	Goran JOVANOVIC	Goran JOVANOVIC
Secrétaire	Valérie ZEENDER	Valérie ZEENDER
Scrutateurs	Helga DRIEBERG Charles DE MESTRAL Yvan STILLITANO Belinda SCHAER, suppléante	Charles DE MESTRAL Helga DRIEBERG Anita SANTOS-KOCHER Marlis FROEHLICH, suppléante

Au 31 décembre 2015, les commissions du Conseil général étaient les suivantes :

Commission de gestion

Président	M. Bernard Hornung
Membres	M. Anthony Pinzelli Mme Heike Gowal

Commission des finances

Présidente	Mme Carol Wuersch
Membres	M. Thierry Rollinet M. Claudio Greco Mme Joëlle Brand M. John Howells

Commission d'urbanisme

Présidente	Mme Belinda Schaar
Membres	Mme Catherine Howells M. Richard Stoecklin M. Bernard Gehri Mme Nathalie Streit
Suppléants	Mme Marlis Froehlich M. Philippe Muschiatti



Commission de recours en matière d'impôts et taxes communales

Président M. Bernard Gehri
Membres M. Luigi Longhi
M. Richard Stoecklin

Commission pour le passage du Conseil général au Conseil communal

Présidente Mme Helga Drieberg
Membres M. Kurt Tritten
M. Charles de Mestral
Suppléante Mme Anita Santos-Kocher

Commission pour les affaires religieuses

Présidente Mme Heidi Wild
Membres Mme Olivia Greco
Mme Helga Drieberg
Suppléante Mme Véronique Halkema

Commission pour la révision des statuts du Conseil régional

Président M. Richard Stoecklin
Membres M. Luigi Longhi
M. Bernard Gehri

Municipalité

Pour l'année 2015, la Municipalité était constituée comme suit :

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2015
Syndic	Michel BURNAND
Vice-syndic	Jean SOMMER
Municipaux	Josée LEUPIN jusqu'au 30.6.2015 Antonella SALAMIN dès le 1.7.2015 Charles ROLAZ Ipek TRIGG
Secrétaire	Patricia AUDETAT



Annexe B – Représentation de la Municipalité dans les associations intercommunales

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

M. Michel Burnand, syndic (remplaçant : JS)

- Membre de l'Assemblée des syndics Jura-Lac
- Délégué au Conseil intercommunal du Conseil régional
- Membre du comité de direction du schéma directeur du Site 1c
- Délégué de la Municipalité à l'Association des Communes Vaudoises (AdCV)
- Délégué communal à la DMEX (dépôt de matériaux d'excavation)
- Membre du conseil de la Fondation immobilière des éclairieurs Noirmont-Gland (FIDENG)
- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC)
- Délégué au Conseil intercommunal du SDIS Gland-Serine
- Membre de l'organe de contrôle de la taxe au sac sur le canton

M. Jean Sommer (remplaçant : CR)

- Membre du Comité directeur du Conseil régional
- Délégué à l'environnement du Conseil régional
- Délégué du groupe Transport-environnement du CODIR
- Délégué du Conseil régional à la Commission environnementale du Grand-Genève
- Délégué à la Commission transfrontalière de l'Eau
- Délégué à la Commission transfrontalière de l'Energie
- Porteur des projets des corridors biologiques
- Porteur des projets des réseaux agro-écologiques du district
- Délégué communal au législatif de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS)
- Répondant communal à l'intégration
- Délégué communal à la Fondation Bellevue – Projet Plein Sud
- Président de la commission de salubrité
- Délégué communal à l'Association du groupement forestier de la Serine (AGFORS)
- Chargé de sécurité des infrastructures routières
- Délégué communal à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) dès le 1.10.2015

Mme Josée Leupin, dès le 1^{er} juillet Mme Antonella Salamin (remplaçante : IT)

- Déléguée communale à l'assemblée générale de la Société de pompage et adduction d'eau du lac pour la région yonnaise (SAPAN)
- Déléguée communale à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) jusqu'au 30.9.2015
- Déléguée communale au Conseil intercommunal de l'AISE



M. Charles Rolaz (remplaçant : MB, AS dès le 1.10.2015))

- Délégué communal au Conseil intercommunal de l'AISE
- Délégué communal au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) jusqu'au 30.9.2015
- Membre du conseil d'administration de la Société électrique intercommunale de la Côte SA (SEIC)
- Délégué communal à la Chambre vaudoise immobilière (CVI)
- Délégué communal à la Sofren
- Membre du conseil d'administration du Chauffage à distance Begnins SA (BECAD)
- Délégué communal à l'Association de la Ligne Fortifiée de la Promenthouse

Mme Ipek Trigg (remplaçante : JL, AS dès le 1.7.2015)

- Membre du Comité de Direction de l'AISE
- Responsabilité et gestion des patrouilleuses scolaires
- Membre du Comité de direction du Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) Gland-Serine
- Déléguée communale à la Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Déléguée communale à l'ORPCi (Protection civile)
- Déléguée communale à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC)
- Déléguée communale au Réseau d'accueil des Toblerones (RAT) dès le 1.10.2015

